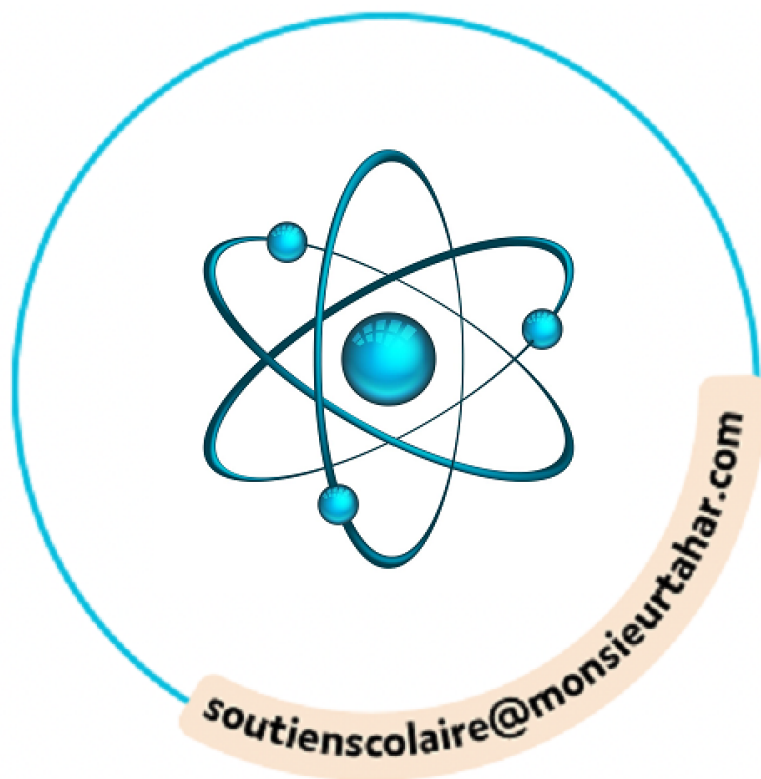


# THEME 3



## AXE 3

L'histoire et les mémoires du génocides des Juifs et des Tsiganes

# L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

► Comment les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes se sont-elles construites après la Seconde Guerre mondiale ?

## A Une difficile place pour ces mémoires dans des sociétés en reconstruction



### VOCABULAIRE

**Lieu de mémoire** : voir p. 218.

**Négationnisme** : terme proposé en 1987 par l'historien Henry Rousso pour désigner la contestation de la réalité de la Shoah, malgré la présence de preuves flagrantes rapportées par les historiens, et ce à des fins racistes ou politiques.

**Porajmos** : voir p. 216.

**Shoah** : voir p. 216.

### 1. Face à l'horreur

- La Seconde Guerre mondiale est **une guerre d'anéantissement, qui tue majoritairement les civils**. Les Juifs et les Tsiganes sont spécifiquement visés par la politique raciale nazie et sont l'objet d'un projet d'éradication à grande échelle.
  - **Repères, p. 216**
- Face à la réalité de ces atrocités, les Alliés réagissent en organisant le procès de Nuremberg en 1945-1946, pour juger les criminels nazis et leurs collaborateurs devant l'opinion publique mondiale. L'acte d'accusation met en avant la notion de **crime contre l'humanité**, permettant de prendre en compte la gravité de l'extermination des Juifs. Et, reprenant les propositions de Raphaël Lemkin, l'ONU définit le concept de **génocide** en 1948.

### 2. La mise en place d'un « mythe résistancialiste »

- Mais une fois la phase de la reconstruction venue, les sociétés européennes préfèrent le plus souvent l'oubli au souvenir de ces pages sombres de leur histoire. **La spécificité de l'expérience des victimes juives ou tsiganes est passée sous silence**. Ces expériences sont englobées parmi celles des autres populations civiles touchées, notamment les résistants.
- En France, Henry Rousso parle d'un « **mythe résistancialiste** » célébrant la résistance de tous les Français. La littérature et le cinéma répondent au désir des sociétés qui préfèrent une **vision héroïsée de la guerre**. Les pouvoirs politiques y veillent (censure exercée sur le film *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais).
  - **Jalon 3, p. 326**

## B Le tournant de l'émergence de la mémoire de la Shoah

### 1. Une prise de conscience avec le procès Eichmann

- Une fois la vague de procès de l'après-Nuremberg passée (1946 : procès et exécution d'Amon Göth, commandant du camp de Plazow, 1947 : procès de Rudolf Höss, commandant du camp d'Auschwitz), la poursuite des criminels nazis, notamment ceux ayant réussi à fuir à l'étranger, se ralentit. Les autorités manquent de volonté politique dans la poursuite des criminels, et c'est parfois l'action de personnalités comme Simon Wiesenthal, le « chasseur de nazis », qui permet la tenue de nouveaux procès. Celui d'**Adolf Eichmann**, enlevé par les services secrets israéliens puis jugé par l'État d'Israël à Jérusalem en 1961, a un retentissement mondial, participant à la construction de la mémoire de la Shoah. ► **Jalon 2, p. 222**
- La spécificité du sort des Juifs pendant la guerre est alors au cœur de plusieurs travaux de recherche historique, amenant de profonds débats de société. C'est le cas en France, en 1973, après la parution d'un ouvrage de **Robert Paxton** éclairant le rôle actif du régime de Vichy dans la déportation des Juifs français.

« Ces lieux de mémoire ont un caractère à la fois maudit et sacré. Maudit, parce qu'on y a exterminé des gens. Sacré, parce que c'est là que restent les cendres de gens aimés. »

Serge Klarsfeld,  
entretien au JDD, 2015

## 2. Une demande sociale forte pour comprendre la Shoah

- Les artistes, eux aussi, veulent réfléchir sur la Shoah, à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Le livre du rescapé d'Auschwitz Primo Levi *Si c'est un homme*, connaît un succès tardif. La télévision et le cinéma s'emparent du sujet et permettent de toucher un large public. La diffusion de la minisérie mélodramatique américaine *Holocaust* en 1978, a un impact considérable auprès du grand public. En 1985, la sortie du film documentaire *Shoah* de C. Lanzman entend donner une vision froide et sans artifice de la réalité du génocide. Ce traitement s'oppose à celui du drame hollywoodien *La Liste de Schindler* (S. Spielberg, 1993) qui, bien que succès critique et public, se voit reprocher de transformer l'extermination en spectacle. Toutes ces œuvres accompagnent le développement de cette **mémoire propre à la Shoah**.

► **Jalon 3, p. 226**

- La **traque des nazis** continue après la tenue du procès Eichmann notamment grâce à des personnalités comme les époux Klarsfeld. Ces **procès mémoriels** intéressent fortement les opinions publiques, restant au cœur de l'actualité pendant de longues semaines, comme en France, lors du procès de Maurice Papon en 1997-1998.

► **Jalon 2, p. 224**



### La traque des responsables du génocide

Beate et Serge Klarsfeld aux obsèques de Xavier Vallat, ancien commissaire aux questions juives de Vichy, à Pailharès, en 1972.

## C Quel «devoir de mémoire» aujourd'hui?

### 1. Le positionnement des pouvoirs publics

- Des **lieux de mémoire** apparaissent partout en Europe, soutenus et financés par les pouvoirs locaux ou nationaux. La question de la responsabilité de l'État dans les atrocités de la guerre reste encore une question polémique. En France, il faut attendre 1995 pour que Jacques Chirac décide de reconnaître officiellement la responsabilité de l'État dans la déportation vers l'Allemagne de 76 000 Juifs français.

► **Jalon 1, p. 218**

- De nombreuses commémorations apparaissent alors, participant du «devoir de mémoire», pour garder le souvenir des génocides et ne pas répéter les erreurs du passé.
- Mais ce devoir a ses **limites**, car à mesure que les événements s'éloignent dans le temps, les commémorations et les lieux de mémoire manquent parfois de signification pour les sociétés actuelles. Dans certains pays, notamment en Europe de l'Est, ce travail sur la mémoire n'a pas été suffisamment effectué, laissant la place à une instrumentalisation politique, à des oublis ou réécritures historiques et à des discours haineux. Certains discours remettent même en cause la réalité de la Shoah : on parle de **négationnisme**. En France, les pouvoirs publics se sont emparés de ce problème par la loi Gaysot en 1990, qui permet la **poursuite devant les tribunaux de propos négationnistes**.

### 2. Le génocide des Tsiganes, une mémoire encore oubliée?

- Dans les années 2000, on commence à parler d'autres victimes du conflit, mais l'émergence de la **mémoire du génocide des Tsiganes est encore très partielle**. Le terme **Porajmos** reste peu présent dans l'espace public, les lieux de mémoire sont rares, les historiens et les artistes s'emparent peu souvent de cet événement.

► **Jalon 1, p. 220**

- L'Allemagne a attendu 1982 pour reconnaître sa responsabilité dans ce génocide et la reconnaissance de la France n'est intervenue qu'en 2016. En Europe de l'Est, les Tsiganes sont encore sujets à de nombreuses vexations et violences.